



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

## DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNER

- Première demande    Renouvellement périodique    Changement de département  
 Perte ou vol, Carte usagée    Demande de catégorie supplémentaire

### CADRE A REMPLIR PAR L'INTERESSE(E)

Nom de naissance : ..... Prénom : ..... Nom d'usage : .....

Date et lieu de naissance : Le : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ à : ..... Dépt : .....

Nationalité : .....

Adresse personnelle : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

N° téléphone : ..... Courriel : .....

### Renseignement concernant le permis de conduire :

Numéro du permis de conduire : .....

Catégories obtenues :

AAC  B  A  A1  A2  AM  C-C1  D-D1  BE-B96  CE-C1E  DE-D1E

### Veillez cocher les catégories que vous enseignez :

A/A1/A2  B/B1  BE  C/D/CE

### En cas d'extension, veuillez cocher les catégories que vous désirez enseigner :

A/A1/A2  B/B1  BE  C/D/CE

### Diplôme obtenu :

BEPECASER / CAPP / CAPEC « B »  le : .....

BEPECASER « 2 roues »  le : .....

Titre Professionnel  le : .....

Autre  le : .....

Visite médicale en cours valide jusqu'au : .....

Nom et adresse de l'employeur : .....

Code Postal : ..... Commune: .....

Le soussigné autorise le Préfet à demander son extrait 02 de casier judiciaire.

Le soussigné déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements susmentionnés et s'engage à signaler tout changement concernant sa situation.

Fait à ....., le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

SIGNATURE

- Le présent **formulaire** de demande d'autorisation d'enseigner dûment renseigné et signé,
- une photocopie d'un **justificatif d'identité** en cours de validité (CNI, passeport, titre de séjour),
- un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois,
- une photocopie recto-verso du **permis de conduire** du demandeur (probatoire expiré et d'au moins 2 ans de validité catégorie B).
- 2 **photographies** d'identité aux normes des pièces d'identités, identiques et récentes.
- une photocopie de l'un des **titres** ou **diplômes** mentionnés à l'article R. 212-3 du code de la route,
- une photocopie du **certificat médical** en cours de validité (moins de deux ans) établi par un médecin agréé par le Préfet, attestant que les conditions d'aptitude physique mentionnées à l'article R.212-2 du code de la route sont remplies, (*en cas d'inaptitude à l'enseignement pratique, la validité de l'autorisation d'enseigner est réduite à l'enseignement théorique*).
- une **enveloppe** format A5 (229 x 162 mm) affranchie libellée à votre nom et adresse.

**Renouvellement périodique / changement de département / carte usagée :**

- l'original de l'ancienne carte à renouveler.

**Perte ou vol :**

- En cas de perte : 1 attestation sur l'honneur ;
- En cas de vol : la déclaration effectuée devant les autorités de police ou de gendarmerie.

**Demande de catégorie supplémentaire :**

- 1 copie des diplômes professionnels du demandeur justifiant la demande.
- 1 l'original de l'ancienne carte à renouveler.

**Délai de dépôt de dossiers : 2 mois** avant la date de fin de validité

**Votre dossier complet devra être adressé à :**

**Préfecture des Pyrénées-Orientales**  
Direction de la Citoyenneté et de la Migration  
Bureau de la Réglementation Générale et des Élections – Professions Réglementées  
24 quai Sadi Carnot  
66951 PERPIGNAN Cedex 01

**L'autorisation d'enseigner ne peut être délivrée aux demandeurs ayant commis des délits prévus à l'article R212-4 du Code de la Route.**